

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Coopérative d'éducation de la petite enfance des îles Itée		Date d'inspection Le 25 février 2026	
Nom de l'établissement Le nid coopératif # 2		Numéro de permis 2025013	
Adresse 75 rue de la Baie Lamèque NB E8T 4R6		Numéro de téléphone (506) 344-3300	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 30	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme
			Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La visite de l'établissement a été effectuée en après midi dans le cadre d'une inspection de surveillance. Lors de la visite, le ratio réglementaire était respecté.

À la suite de la vérification de 10 dossiers d'enfants, il a été confirmé que l'ensemble des dossiers est complet. Les profils des enfants ainsi que les formulaires requis sont remplis de manière conforme, lisible et signés lorsque nécessaire.

Les formulaires de consentement présents dans les dossiers sont complets et conformes aux exigences. Chaque document est dûment signé par le parent ou le tuteur, et la date y est clairement indiquée.

Un registre des incidents mineurs est tenu à jour. Les parents sont informés de tout incident et signent le registre afin de confirmer la communication.

Durant la surveillance, j'ai observé l'arrivée des enfants, suivie de leur préparation pour la collation.

L'éducatrice s'adresse aux enfants avec calme et veille à ce que les règlements de la halte scolaire soient clairement compris de tous.

À leur arrivée, les enfants procèdent à la routine de la salle de bain et au lavage des mains. Pour la collation, un muffin à la banane accompagné de lait d'avoine a été servi. Les enfants ont également accès à une collation provenant de leur boîte à dîner, s'ils le souhaitent.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 25 février 2026

Date

original signé par
Tania Chiasson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 février 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"